



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 21 mars 2025

Délibération n°09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mars à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 10 mars 2025.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard LEFEVRE,

Mesdames Martine PINVILLE, Célia HELION, Fabienne GODICHAUD, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : messieurs François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU, Gérard ROY [Pouvoir à monsieur Gérard DESAPHY], Patrick MARDIKIAN,

Mesdames Nicole BONNEFOY, Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Caroline COLOMBIER.

Membre consultatif présent : monsieur Andreas KOCH.

Membre consultatif absent : monsieur Alain LEBRET.

Secrétaire de séance : madame Hélène GINGAST.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	12
Pouvoir(s)	1
Absent(s)	8
Votants	13

Objet : Compte Financier Unique 2024

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le compte financier unique pour l'exercice 2024, soit :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	5 833 135, 65 €	5 983 275, 24 €	150 139, 59 €
Investissement	2 854 946, 12 €	3 927 935, 33 €	1 072 989, 21 €
Total	8 688 081, 77 €	9 911 210, 57 €	1 223 128, 80 €

Compte tenu du niveau de l'excédent global de clôture observé à fin 2023, l'excédent global de clôture au 31/12/2024 du Budget du Syndicat Mixte du Pôle Image – Magelis ressort donc à :

	Excédent cumulé au 31/12/2023	Résultat 2024	Excédent cumulé au 31/12/2024
Fonctionnement	2 605 442,14 €	150 139,59 €	2 755 581,73 €
Investissement	13 350 154,66 €	1 072 989,21 €	14 423 143,87 €
Total	15 955 596,80 €	1 223 128,80 €	17 178 725,60 €

Un rapport traitant de l'affectation définitive des résultats à fin 2024 pour le vote du Budget Primitif 2025 est proposé au vote au cours de la séance de ce Comité Syndical.

Je vous propose de prendre connaissance des éléments du compte financier unique en examinant les chiffres repris par sections et chapitres budgétaires.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La consommation des crédits de fonctionnement 2024 s'établit à **5 833 135.65 €**.

L'analyse des dépenses par chapitre comptable fait ressortir les éléments suivants :

Chapitre 011 – Charges à caractère général.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à l'activité et au développement du Syndicat Mixte [frais de gestion et de structure, communication, honoraires des titulaires des marchés de prestations intellectuelles, prestations diverses liées au fonctionnement...].

☞ Crédits ouverts : 3 007 642.14 €

☞ Consommation : 2 025 865.59 € soit 67 % des crédits ouverts.

Les principaux articles sont les suivants :

- **60612** – énergie, électricité pour 593 260.50 € (+6% par rapport à 2023);
- **6068** – autres matières et fournitures pour 16 650.42 € ;
- **6132** – locations immobilières pour 67 178.68 € ;
- **61358** – autres locations mobilières pour 27 068.74 € ;
- **614** – charges locatives pour 86 982.20 € ;
- **61521** – terrains pour 28 602.28 € ;
- **615221** – entretien bâtiments publics pour 53 227.77 € ;
- **615228** – entretien autres bâtiments pour 70 941.72 € ;
- **6156** – maintenance pour 92 685.88 € ;
- **617** – études et recherches pour 56 520 € ;
- **6182** – documentation générale et technique pour 12 574.15 € ;
- **6185** – frais de colloques (dont salons) pour 130 202.68 € ;
- **62268** - honoraires pour 146 482.65 € ;
- **6231** – annonces et insertions pour 20 412 € ;
- **6234** – réception pour 95 357.42 € ;
- **6236** – catalogues et imprimés pour 34 304.38 € ;
- **6245** – transport de personnes extérieures pour 20 555.08 € ;
- **6251** – voyages, déplacements, missions pour 16 511.09 € ;
- **6262** – frais de télécommunication pour 23 191.41 € ;
- **6283** – frais de nettoyage de locaux pour 44 011.04 € ;
- **6288** – autres services extérieurs pour 51 978.60 € ;
- **63512** – taxes foncières pour 202 341 € ;
- **63513** – autres impôts locaux pour 35 171.40 €.

Chapitre 012 – Charges de personnel.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à la rémunération du personnel propre au Syndicat Mixte, en y intégrant les charges sociales, les cotisations aux organismes de gestion ainsi que les frais de formation.

- ☞ Crédits ouverts : 950 000 €
- ☞ Consommation : 907 668.71 € soit 95 % des crédits ouverts

Chapitre 042 – Transferts entre sections.

- ☞ Crédits ouverts : 850 000 €
- ☞ Consommation : 847 374.17 €

Soit 846 874.17 € au titre des dotations aux amortissements et 500 € liés aux écritures de cession d'un véhicule.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des subventions de fonctionnement versées par le Syndicat Mixte à d'autres organismes publics ou privés.

- ☞ Crédits ouverts : 2 166 780 €
- ☞ Consommation : 1 837 007.57 € soit 85 % des crédits ouverts.

Pour mémoire, les organismes ayant reçu un soutien financier du Syndicat Mixte pour l'année 2024 sont les suivants :

- Formation Recherche / Ecoles de l'image

CCIT- Fonctionnement EMCA	200 000 €
CCIT – bourses de résidence	9 600 €
AGCAM – Fonctionnement ENJMIN	640 000 €
Université de Poitiers – Fonctionnement CREADOC	28 200 €
CIBDI – Fonctionnement CREADOC	13 300 €
EESI – Résidences narration graphique	14 400 €
RECA	1 500 €
Association ECOLE 42 – Fonctionnement	552 780 €
SCCUC – Epicerie solidaire	4 800 €
CIBDI / RIBD 2024	4 000 €
Alliance française Bordeaux / cours de FLE	5 000 €
Association Bocaj	30 632 €
LISA – Courts d'école	700 €
Magelis Solidarité	15 000 €
CNRS / Thèse Cifre	5 000 €

- Associations / Collectifs d'auteurs

Comme une orange	3 000 €
Sisyphé	2 000 €
Eidola	15 000 €
Ion	4 500 €
Les mains sales	14 000 €
Café Creed	3 000 €
Association Le Bouc	5 000 €
Biscoto	14 000 €
Ateliers Mic Mac	2 000 €
Mauvaises graines	3 000 €

Le collectif des hiboux	2 000 €
Azimut	1 000 €
Coven Tales	1 000 €
La Baraka	500 €
L'atelier du marquis de crocogoule	6 000 €
Saxifraga	3 000 €
Les siffleurs	2 000 €
Zig Zag Media	5 000 €
Cap BD Angoulême	12 000 €
Atelier du plan B	1 000 €
Polokartoon	2 000 €
Sapin sympa	4 000 €
Très très bien	2 000 €
Passerelle Images	3 500 €
Poiplum	1 250 €

▪ Autres associations

Eurekatch	30 000 €
KissKissBankBank (Game cup)	25 000 €
Cartoon Movie	30 000 €
Prenez du relief	13 000 €
Nef Animation	2 000 €
Festival du film court	6 000 €
So Games Nouvelle Aquitaine	15 000 €

▪ Autres

CIBDI / Maison Des Auteurs	2 431.06 €
Cnam Enjmin [festival Spawn]	9 600 €
SA XV	25 000 €

soit un montant total de 1 794 693.06 €.

A ce montant s'ajoutent un montant de 50.42 € de créances admises en non-valeur, 452 € au titre des frais de mission des élus, 35 703.50 € au titre des concessions, brevets, cloud et autres droits, 0.94 € au titre des prélèvements à la source, 2 550.65 € de remboursements divers [charges, trop versés sur inscriptions aux Radi Raf].

Le Smpi s'est également acquitté en 2024 d'une cotisation de 3 357 € pour son adhésion à l'ATD 16.

Chapitre 66 – Charges financières.

- ☞ Crédits ouverts : 220 000 €
- ☞ Consommation : 215 219.61 € soit 98 % des crédits ouverts

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement s'établissent sur l'année 2024 à 5 983 275.24 €.

Chapitre 042 – Transferts entre sections.

- ☞ Crédits ouverts : 850 000 €
- ☞ Réalisations : 843 315.17 € correspondant aux écritures d'amortissements 2024 [amortissement des subventions transférables].

Chapitre 70 – Produits des services.

Un titre d'un montant de 7 638.88 € a été émis dans le cadre de la mise à disposition d'un agent au profit du Département d'octobre à décembre 2023.

Chapitre 74 – Dotations et participations.

☞ Crédits ouverts : 3 508 980 €

☞ Réalisations : 3 697 296.47 €

Les participations statutaires ont été titrées en totalité pour un total de 3 000 000 € qui s'établissent en fonction de la clé de répartition statutaire à :

- Département de la Charente	1 800 000 €
- Ville d'Angoulême	300 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine	600 000 €
- Grand Angoulême	300 000 €

Aux participations s'ajoute un montant de 100 000 € correspondant aux recettes des Rencontres Animation Formation (partenariats à hauteur de 30 000 €) et au partenariat passé avec le CNC (70 000 €).

Par ailleurs, s'est appliquée la convention de partenariat passée pour assurer le fonctionnement de Ecole 42 : une subvention d'un montant total de 508 980 € (Département et Grand Angoulême) a été versée au Smpi.

Deux recettes complémentaires : 7 138.47 € au titre du FCTVA CA 2022 et 81 178 € versés par l'Etat dans le cadre du filet sécurité [LFI 2023].

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante.

☞ Crédits ouverts : 790 000 €

☞ Réalisations : 1 433 024.72 €

Il s'agit :

- des revenus des immeubles pour 903 498.97 €,
- des remboursements des fluides du musée de la BD par la Cité pour 336 598.46 €
- du remboursement par Nexity de charges assumées par le Smpi en lieu et place du Syndic de copropriété pour le Nil et Rue Traversière pour 120 013.36 €,
- des inscriptions payantes aux Radi/Raf pour 25 400 €,
- des régularisations liées à l'octroi des tickets restaurant pour 9 012.50 €,
- et de diverses recettes (indemnisation sinistre, remboursements, compensation SFT, partenariat Eurorégion notamment) pour 38 501.43 €.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels.

☞ Réalisations : 500 €

Il s'agit du produit de la cession d'un véhicule.

Chapitre 78 – Reprises sur amortissements et provisions.

☞ Réalisations : 1 500 €

Après rapprochement de l'état des créances faisant l'objet d'une procédure collective et des provisions constituées, une reprise sur provisions a été décidée : décision DDCS2024120 à hauteur de 1 500 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

La consommation des crédits d'investissement 2024 s'élève à **2 854 946.12 €**.

Les dépenses d'investissement doivent être analysées en tenant compte de la distinction **HORS OPERATION et OPERATION INDIVIDUALISEE**. En effet, le vote du Budget Primitif 2024 et les Décisions Modificatives du Syndicat Mixte du Pôle Image avaient individualisé neuf opérations :

- Acquisitions foncières
- 164-170 rue de Bordeaux
- 111/117 rue de Bordeaux
- Centre de doc
- 49 boulevard Besson Bey
- Eesi
- Cinéma Eperon
- Laubenheimer
- Extension Résidence étudiante

1 – DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS OPERATION**Chapitre 040 – Transferts entre sections.**

☞ Crédits ouverts : 850 000 €

☞ Consommation des crédits à hauteur de 843 315.17 € correspondant aux écritures (compte 13) liées aux amortissements des participations et subventions 2024.

Ces reprises d'amortissement de subventions d'équipement transférables permettent de neutraliser la charge des amortissements.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales.

☞ Crédits ouverts : 60 000 €

☞ Consommation : 50 203.84 € correspondant aux transferts en comptes d'attente et définitifs d'écritures relatives au 164 rue de Bordeaux, centre de doc et bâtiment du Nil.

Chapitre 16 – Emprunts.

La consommation des crédits sur ce chapitre est de 666 226.01 € se décomposant comme suit :

- 1641 Amortissement d'emprunts : 665 383.31 €
- 165 Dépôts et cautionnements reçus (remboursement de cautions) : 842.70 €

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles.

La consommation des crédits est de 720 € pour une insertion en vue de travaux sur la maison des auteurs.

Chapitre 204 – Subventions d'équipement.

☞ Consommation de crédits sur ce chapitre : 9 000 €

Soit : - Association Fichtre Diantre : 5 000 €,
- Association Les Mains sales : 4 000 €.

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles.

Ces dépenses représentent les travaux réalisés par le Syndicat Mixte hors opérations ainsi que l'ensemble des acquisitions de matériels.

☞ Consommation : 245 391.57 €

Les principales dépenses réelles sont :

- Acquisition divers matériels et mobiliers à hauteur de 145 144.80 € dont :
 - 141 213.60 € pour l'installation de matériels audiovisuel de l'amphi du Nil,
 - 3 931.20 € matériels informatiques pour les services du Smpi.
 - Travaux sur patrimoine immobilier pour 98 045.77 € :

Bâtiment Nil	14 208.48 €
Eperon	819.76 €
Maison des auteurs	1 594.61 €
11 rue Traversière	50 919.29 €
233 rue de Montmoreau	1 158.00 €
3 rue de la Charente	9 014.04 €
42 rue de la Charente	879.35 €
2 rue de la Charente	7 088.40 €
Musée de la bande dessinée	12 363.84 €
 - Frais de notaire pour l'acquisition du 122 rue de Bordeaux : 2 201 € (parcelle centre de documentation).
- Un montant de 192 378.39 € est proposé en report sur le budget 2025.

Chapitre 23 – Immobilisations en cours.

☞ Consommation sur ce chapitre : 55 238.43 € correspondant aux travaux 2024 réalisés pour réhabiliter le bâtiment situé au 105 rue de Bordeaux.

Un montant de 105 546.12 € est proposé en report sur le budget 2025.

2 – DEPENSES D'EQUIPEMENT INDIVIDUALISEES**OPERATION n° 0701 : Acquisitions Foncières**

Sur l'exercice 2024 il a été nécessaire de faire procéder à un acte rectificatif pour le 27 rue de la Charente pour un montant de 686.48 €.

OPERATION N°0903 : 164/170 rue de Bordeaux

☞ Crédits ouverts : 600 000 €
☞ Consommation : 260 713.04 €

OPERATION N°1501 : 111/117 rue de Bordeaux

☞ Crédits ouverts : 415 000 €
☞ Consommation : 112 150.06 €
OPERATION N°1701 : Centre de doc

☞ Crédits ouverts : 500 000 €
☞ Consommation : 362 663.52 €

OPERATION N°1702 : 49 Boulevard Besson Bey

☞ Crédits ouverts : 163 545.38 €
☞ Consommation : 10 600.69 €

OPERATION N°1801 : EESI

☞ Crédits ouverts : 360 000 €
☞ Consommation : 89 565.31 €

OPERATION N°1901 : Cinéma Eperon

☞ Crédits ouverts : 258 800.03 €
☞ Consommation : 660.44€
Un montant de 8 082.14 € est proposé en report sur le budget 2025.

OPERATION N°2001 : Laubenheimer

☞ Crédits ouverts : 30 000 €
☞ Consommation : 16 616.47 €

OPERATION N°2102 : Extension Résidence étudiante

☞ Crédits ouverts : 300 000 €
☞ Consommation : 131 195.09 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'établissent sur l'année 2024 à **3 927 935.33 €**.

Chapitre 040 – Transferts entre sections.

☞ Crédits ouverts : 850 000 €
☞ Consommation : 847 374.17 €
Soit 846 874.17 € au titre des amortissements des immobilisations et 500 € liés aux écritures de sortie de l'actif à la suite de la cession d'un véhicule.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales.

☞ Crédits ouverts : 60 000 €
☞ Consommation : 50 203.84 € correspondant au transfert en comptes d'attente et définitifs (études et insertions 164 rue de Bordeaux, Nil et Centre de documentation).

Chapitre 10 – Dotations – Fonds divers.

☞ Recettes perçues : 28 346.66 € correspond au versement du Fonds de compensation de la TVA 2022.

Chapitre 13 – Subventions d'investissement.

☞ Crédits ouverts : 3 000 000 €
☞ Recettes perçues : 3 000 000 €

Les participations statutaires 2024 ont été titrées en totalité pour un total de 3 000 000 € qui s'établissent en fonction de la clé de répartition statutaire à :

- Département de la Charente	1 800 000 €
- Ville d'Angoulême	300 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine	600 000 €
- Grand Angoulême	300 000 €

Chapitre 16 – Emprunts.

☞ Recettes perçues : 503.49 €, correspond à la perception d'une caution pour un commerce situé au bâtiment du Nil.

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles.

☞ Recettes perçues : 1 507.17 € (remboursement à la suite de régularisations de frais sur des actes notariés).

.....
Monsieur Phillipe BOUTY est désigné Président de séance.

A l'issue de l'examen et du débat sur le Compte Financier Unique 2024, et préalablement au vote, monsieur Patrick MARDIKIAN se retire de la salle.

Les membres du Comité Syndical adoptent à l'unanimité le Compte Financier Unique 2024 du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 25 mars 2025
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 25 mars 2025
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 25 Mars 2025

Signé: Le Président

Le Président,
Patrick MARDIKIAN

AR Prefecture

016-251602595-20250321-DELIB09_25-DE
Reçu le 25/03/2025